



CONDUITE VERS L'EMPLOI – PLATEFORME MOBILITE

CONDUITE VERS L'EMPLOI – PLATEFORME MOBILITE a pour vocation d'apporter une réponse aux problématiques de mobilité des personnes en insertion socioprofessionnelle issues du bassin de Nancy.

Depuis 2008, elle participe à un double objectif social :

- **Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des salariés accueillis en contrat d'insertion** au titre de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE).

Les métiers exercés à Conduite Vers l'Emploi :

- animateur d'activités sociales, appelé animateur mobilité,
- Agent administratif,
- Agent d'entretien polyvalent.

- **Contribuer au fonctionnement de la PLATEFORME MOBILITE du Grand Nancy** qui apporte des réponses diversifiées à la question de la mobilité des travailleurs précaires et des demandeurs d'emploi en situation de fragilité sociale adressés par les acteurs locaux de l'insertion : allocataires du RSA, bénéficiaires de l'ASS, travailleurs handicapés et habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ...

Les salariés en insertion de l'**ACI CONDUITE VERS L'EMPLOI** contribuent activement aux services rendus par la **PLATEFORME MOBILITE** en partageant leur expérience de la mobilité :

- **Accueil, information et orientation** sur les solutions permettant de renforcer la mobilité des demandeurs d'emploi,
- **Animation d'ateliers collectifs** pour permettre aux demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences sociales à la mobilité et de se préparer au permis de conduire,

- **Transport à la demande** qui permet de véhiculer des personnes en parcours d'insertion professionnelle, ainsi que des salariés en situation d'emploi précaire, pour se rendre à un entretien d'embauche, au travail ou en formation,
- **Accompagnement dans le projet permis de conduire en partenariat avec les auto-écoles :** conduite supervisée solidaire pour éviter les abandons de parcours, conduite renforcée solidaire, simulateurs de conduite, préparation du code de la route avant l'inscription en auto-école, notamment pour les publics rencontrant des difficultés de compréhension de la langue française.

CONDUITE VERS L'EMPLOI ACCUEILLE, INFORME ET ORIENTE LES PUBLICS QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTES DE MOBILITE

La **PLATEFORME MOBILITE** répond aux besoins liés à la mobilité des demandeurs d'emploi ou des travailleurs précaires.

L'agent d'accueil apporte des informations sur les solutions de transport, la recherche d'un itinéraire ou sur les solutions de mobilité disponibles sur le territoire (Garage Solidaire de Lorraine, Maison du vélo, Keolis ...).

Nouveau

L'animateur mobilité anime des ateliers collectifs pour permettre aux usagers d'acquérir les compétences socles de la mobilité :

- Préparer un trajet en transport en commun en découvrant les outils numériques ainsi que l'offre de service de mobilité de mon territoire,
- Mise en action en transport en commun au départ de Vandœuvre-lès-Nancy vers les lieux ressources (gare, maison du vélo, réseau STAN, Garage solidaire de lorraine...) avec un accompagnement et une démarche pédagogique d'apprentissage (acheter un titre de transport au distributeur automatique, connaître les réductions et aides liées au transport en commun, comment prendre le bus ...).

CONDUITE VERS L'EMPLOI ASSURE UN SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

En l'absence d'autres solutions de mobilité et toujours de façon temporaire, l'animateur mobilité assure le transport de personnes pour des déplacements liés à l'insertion professionnelle, à des horaires atypiques ou pour des trajets non couverts par les transports en commun, dans un rayon de 30 km autour du domicile du bénéficiaire.

CONDUITE VERS L'EMPLOI TRAVAILLE EN LIEN AVEC LES AUTO-ECOLES DANS LE CADRE DES SERVICES SUIVANTS

ATELIER COLLECTIF « ETAPES DU PARCOURS PERMIS » :

Nouveau

L'animateur mobilité apporte des éléments d'information aux usagers de la **PLATEFORME MOBILITE** leur permettant de faire un choix éclairé pour le parcours de formation de conduite :

- Où et comment récupérer son numéro NEPH ?
- Créer son Compte Personnel de Formation, à quoi sert-il ? comment le mobiliser pour financer le permis B ?
- Connaître la différence entre un parcours conduite supervisée ou un parcours classique.

LA CONDUITE SUPERVISEE SOLIDAIRE :

L'animateur mobilité accompagne les usagers de la **PLATEFORME MOBILITE** dans leur parcours de conduite supervisée solidaire, sous réserve de l'accord de l'auto-école et de 20 heures de conduite effectuées. Pour ce faire, l'encadrant technique d'insertion assiste au rendez-vous pédagogique de fin de formation en auto-école et reste l'interlocuteur de celle-ci durant le parcours de conduite supervisée.

LA CONDUITE RENFORCEE SOLIDAIRE :

L'animateur mobilité accompagne les usagers de la **PLATEFORME MOBILITE** titulaires du permis de conduire et désireux de se réadapter à la conduite, n'ayant pas pratiqué depuis longtemps ou ayant obtenu leur permis à l'étranger. Lorsque l'utilisateur ne dispose pas des compétences suffisantes pour la conduite, il est systématiquement réorienté vers une auto-école.

LA CONDUITE SUR SIMULATEUR :

L'animateur mobilité accompagne les usagers de la **PLATEFORME MOBILITE** à la formation sur simulateurs de conduite. Ces appareils permettent de réaliser une partie de l'apprentissage pratique (maîtrise des commandes du véhicule, immersion et découverte en sécurité de l'environnement routier) et de réduire le coût d'obtention du permis.

LA PREPARATION DU CODE DE LA ROUTE AVANT L'INSCRIPTION EN AUTO-ECOLE :

L'animateur mobilité accompagne les usagers de la **PLATEFORME MOBILITE** dans la préparation du code de la route, notamment les publics peu francophones. Cette étape permet aux usagers de disposer des pré-requis avant d'intégrer une école de conduite et de sécuriser leur parcours d'accès au permis de conduire.

3 groupes de travail qui s'adaptent au niveau de chacun :

- FLE (pour personnes débutantes à l'écrit et peu francophones),
- Débutant/Intermédiaire.

NOTRE ENGAGEMENT

CONDUITE VERS L'EMPLOI ne concurrence pas le secteur marchand et oriente ses usagers vers l'ensemble des auto-écoles qui répondent aux besoins de l'élève en termes de zone géographique et de prestations proposées. L'utilisateur de la **PLATEFORME MOBILITE** reste responsable de s'inscrire dans l'auto-école de son choix.

A partir de leurs expériences, les salariés en insertion de **CONDUITE VERS L'EMPLOI** partagent leurs connaissances de la route, sous la supervision des encadrants techniques d'insertion, titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER) et d'une formation de Conseiller en mobilité.

MODALITES DE POSITIONNEMENT

- Orientation du public uniquement par le prescripteur (travailleur social, conseiller en insertion ...),
- Fiche de liaison CVE-PFM à compléter par le prescripteur :
 - à retourner par mail à secretariat.cve@ulis.fr
 - ou - à présenter par le bénéficiaire directement au secrétariat,
- Prise de contact avec le bénéficiaire (par le secrétariat de CVE) pour son inscription dans le dispositif, liste des documents qu'il aura à fournir au moment de son inscription :
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
 - Dernier avis d'imposition,
 - Pièce d'identité,
 - Notification CAF et Pôle Emploi de moins de 3 mois,
 - Copie du permis de conduire pour ceux qui en sont titulaires.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS (uniquement sur le site de Vandoeuvre)

Accueil : Du mardi au vendredi 9h à 12h
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h

Adresse : Conduite Vers l'Emploi
4 Allée de Mondorf-les-Bains
54 000 Vandœuvre-lès-Nancy

Téléphone/mail : 03.83.37.40.62 / secretariat.cve@ulis.fr

Nouveau**La Plateforme mobilité est désormais présente sur 2 sites (choix du site à définir au moment de l'inscription) :****VANDOEUVRE**4, Allée de Mondorf-lès-Bains
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
03.83.37.40.62**MAXEVILLE**4, rue du 15 Septembre 1944
54320 Maxéville
07.85.79.14.06

| TARIFICATION | RESSOURCES < OU = RSA | RESSOURCES > RSA |
|--|---------------------------------|----------------------------|
| CODE DE LA ROUTE (cotisation/trimestre) Y compris 2 séances « découverte du simulateur de conduite » | 20 € | 30 € |
| SIMULATEUR DE CONDUITE (1heure) | 4 € | 6 € |
| CONDUITE ACCOMPAGNEE (1heure) | 8 € | 12 € |
| TRANSPORT A LA DEMANDE (1 trajet) | 5 € | 7 € |
| TRANSPORT A LA DEMANDE (1 trajet A/R) | 7 € | 10 € |

COORDINATION DE L'ACI CONDUITE VERS L'EMPLOI – PLATEFORME MOBILITECarine BALLAND – c.balland@ulis.fr